

# L'enseignement de la géographie politique : l'exemple des problèmes frontaliers du Togo

M.-A. Guérin

Volume 4, numéro 8, 1960

Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020258ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020258ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Guérin, M.-A. (1960). L'enseignement de la géographie politique : l'exemple des problèmes frontaliers du Togo. *Cahiers de géographie du Québec*, 4(8), 395–400. <https://doi.org/10.7202/020258ar>

véritable échelle des phénomènes géographiques ne dépasse guère le cadre de la région. C'est un problème de philosophie géographique qui est encore bien loin d'être résolu . . .

C'est une pratique courante pour les professeurs, dans la première partie du cours, de poser aux élèves à chaque classe des questions sur la matière des classes précédentes. Dans les trois dernières années du cours, le professeur exigera plutôt des devoirs écrits et même des exposés oraux que les élèves devront présenter devant tous leurs confrères. Cette méthode suscite l'intérêt des élèves.

### c) MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

L'enseignement de la géographie bénéficie d'excellents atlas et d'excellentes collections de cartes murales. Sur ce plan, la réputation des éditeurs allemands est bien établie et bien connue. Les élèves ont également entre les mains de très bonnes cartes physiques ou économiques à échelle réduite. Avec ce matériel impeccable, les élèves peuvent travailler par eux-mêmes et découvrir, avant même les explications du professeur, les caractéristiques essentielles des problèmes à l'étude.

L'usage des photographies, des films muets et des films sonores est généralisé. Il existe des agences officielles de distribution de ces documents.

\* \* \*

On peut ainsi résumer les caractéristiques actuelles de l'enseignement de la géographie au niveau du baccalauréat : accent sur la géographie locale et régionale, méthode des « ensembles » très pratiquée en géographie générale, usage généralisé des méthodes audio-visuelles, travail personnel demandé aux élèves, géographie matière d'examen au Baccalauréat. L'Allemagne occidentale donne l'exemple d'un pays qui comprend l'importance de la géographie dans la formation de ses citoyens.

Fernand GRENIER

### L'enseignement de la géographie politique. L'exemple des problèmes frontaliers du Togo

Nous avons bien l'impression que la leçon de géographie politique que l'on trouve dans tous les programmes de géographie générale (rhétorique des collèges classiques de la région montréalaise et brevet A-II des écoles normales) est souvent escamotée. Cela tient, en partie, à ce qu'elle est faite habituellement en fin d'année alors que le temps fuit et que les étudiants ont peine à assimiler les notions plus importantes de géographie humaine qui ont été développées en cours d'année (géographie de la population, géographie de l'habitat, étude des genres de vie . . .). Mais cela tient, également, au fait que la géographie politique n'offre pas toujours des problèmes géographiques simples.

Et pourtant, malgré ces difficultés inhérentes à la matière et à l'organisation scolaire, on aurait tout intérêt, au terme d'un cours de géographie humaine, à examiner quelques problèmes de géographie politique qui sont souvent d'excellentes applications vivantes, concrètes et actuelles de certains principes de géographie générale, sans compter que la géographie politique permet ces *études sur cartes* historiques et géographiques à quoi on reconnaît la vraie géographie.

Bref, la géographie politique est une authentique géographie (et non pas une filiale des *social sciences*) qui met aux prises : la terre, l'homme et ses activités ; et à ce compte, elle ne doit pas être abandonnée à elle-même.

La géographie politique, avons-nous dit, offre souvent des situations géographiques trop complexes pour être étudiées de fond en comble avec des étu-

dians du secondaire : nous proposons donc aux maîtres l'étude d'un problème frontalier simple (ou simplifiable pour fins didactiques) : celui du Togo. Pourquoi la géographie des frontières ? Pourquoi l'étude du Togo ?

C'est que la géographie politique — dite aussi géographie des États — peut être facilement vivifiée par des vues sur la géographie des frontières. D'ailleurs, la géographie des frontières fait corps avec la géographie des États (l'État est un territoire limité par une frontière !).

Donc, il serait à souhaiter que les maîtres — après avoir fait les distinctions qui s'imposent entre État, nation, race, ethnie, empire — en viennent à considérer de plus près la frontière, c'est-à-dire la limite des États. Voir dans l'État un organisme mobile, qui naît, vit et meurt, c'est mettre les jeunes en contact avec la vie, avec l'intérêt que suscite la vie. Si l'État est un organisme vivant, la frontière devient non plus une ligne fixe, mais une ligne mouvante, fragile (une sorte d'épiderme pour poursuivre l'allégorie). Cette idée d'envisager la frontière comme la peau des États est très fertile, car elle permet d'expliquer à l'occasion les conflits de frontière qui deviennent alors des irritations de dermes nées au contact de deux organismes antipathiques et allergiques. Et puis, les allusions paraboliques à la biologie se multiplient : des États vivent d'une vie symbiotique, des États se scindent (c'est un cas de scissiparité), des États se fondent l'un dans l'autre et ainsi de suite.<sup>1</sup> Bref, nous croyons — après expérience — que la géographie des frontières devrait être l'amorce à toute géographie politique.

#### *Qu'est-ce donc qu'une frontière ?*

La réponse à la question n'est pas facile, car l'histoire et la géographie nous enseignent que les types de frontières sont nombreux et variés. Le mieux à faire est de procéder dans l'enseignement à une classification des frontières, puis à une étude des frontières actuelles qui peuvent être saines ou pathologiques.

Toutes les frontières — comme on sait — se ramènent à des frontières soit naturelles, soit conventionnelles. Les frontières naturelles sont celles qui épousent le tracé d'un accident géographique important : une chaîne de montagnes, un littoral, un fleuve . . . Les frontières conventionnelles coupent les accidents géographiques ou les traits du relief. Au fond, la seule frontière naturelle acceptable serait le littoral (encore faudrait-il trouver la ligne de rivage fixe), car les chaînes de montagnes coupées longitudinalement ne sont déjà plus des frontières naturelles-lignes (la montagne est une frontière naturelle-zone). La ligne qui suit les crêtes d'une chaîne de montagnes est tout autant conventionnelle que la ligne frontière qui suit le tracé d'un méridien ou d'un parallèle ! Dans les vieilles classifications des frontières on disait que les montagnes, les mers et les cours d'eau étaient des frontières naturelles, mais que les marais, les forêts et les déserts étaient des frontières encore plus naturelles parce que ces trois éléments isolaient réellement deux populations. Ces remarques étaient fondées, car les meilleures frontières ont toujours été des lignes (ou des zones) passant dans des régions vides d'hommes ou inutilisables. Corollairement, les régions peuplées ou convoitées ont toujours été génératrices de conflits frontaliers (ce qui n'était pas le cas des marais, des forêts, des déserts). Sur cette controverse des frontières naturelles et des frontières conventionnelles, nous nous en voudrions de ne pas citer ici la belle page de Pierre Gaxotte extraite de *Thèmes et Variations*. À la question : « Existe-t-il des frontières naturelles ? » Pierre Gaxotte répond :

« Avant qu'une nation se persuade que la nature l'a pourvue de frontières providentielles, il faut qu'elle ait très souvent regardé les cartes où ces frontières, fleuves, montagnes,

<sup>1</sup> Cette idée de considérer l'État comme une cellule vivante était familière à Haushofer — le grand géopolitique allemand — pour qui le concept d'espace primait tout en *geopolitik*.

apparaissent avec évidence. Sinon par quel miracle pourrait-elle en soupçonner le dessin ? L'esprit aide la géographie. En vérité, les prétendues frontières naturelles n'ont jamais arrêté personne. Dès l'aurore de l'histoire, les Alpes ont été franchies dans les deux sens par les voyageurs, par les armées, par les princes, par les marchands. Les frontières naturelles ont été tardivement découvertes par des publicistes, par des théoriciens. Elles ont fini quelquefois par devenir une routine des imaginations. Ce sont alors des frontières psychologiques : elles enchaînent les rêves, elles bornent les ambitions. »

Pour notre part, nous croyons que la meilleure frontière est la frontière géographique, c'est-à-dire la frontière qui tient compte de tous les éléments qui donnent à une région un caractère géographique original et unitaire ; la frontière géographique englobe les éléments des frontières naturelles et des frontières psychologiques. Toutefois, de tous les éléments qui composent un milieu « uni », il va sans dire (en ce qui a trait à la géographie des frontières) que ce sont les éléments humains qui sont prépondérants : une frontière se définit par le dedans, par son peuple. Ainsi, les peuples voraces (songez aux Prussiens de l'époque hitlérienne et géopoliticienne) ne sont jamais satisfaits de leurs frontières ; les peuples à l'appétit normal, en revanche, se contentent de leurs frontières et cherchent plutôt à les consolider qu'à les étendre. Il ne faudrait pas croire, cependant, que la géographie humaine se sépare, ici, de la géographie physique, car les peuples qui ont une certaine originalité la doivent souvent (pour ne pas dire toujours) à leur environnement particulier. Les Négrilles des forêts équatoriales n'ont pas les mêmes genres de vie que les Soudanais des savanes tropicales (une limite géographique, une limite botanique et une limite ethnique peuvent donc fort bien s'identifier).

Pour illustrer ce que nous avons dit précédemment sur les frontières qui doivent tenir compte du fait sociologique<sup>2</sup> d'une contrée, nous avons décidé d'examiner la frontière togolaise qui fournit un exemple patent de frontière illogique.

Le 27 avril 1960, le Togo accédait à l'indépendance. Sa population était de l'ordre du million d'habitants. À sa naissance (1885) le Togo était une colonie africaine allemande de la côte des Esclaves ; mais en 1915 la colonie allemande fut provisoirement placée sous surveillance française. En 1922, le Togo allemand était partagé en deux par la Société des Nations : la partie occidentale fut placée sous mandat britannique et la partie orientale sous mandat français. Aujourd'hui, le Togo libre est situé entre le Dahomey à l'est et le Ghana à l'ouest (le Togo britannique fait actuellement partie intégrante du Ghana avec l'ancienne Gold Coast).

De 1885 à 1960, le Togo a donc connu des changements de maîtres, mais aussi des changements territoriaux. En 1960, c'est un pays de forme rectangulaire allongé latitudinalement sur plus de 600 km. et large de 50 km. Cette forme excentrique pose des problèmes de frontières et des problèmes économiques que la situation du pays entre le Ghana et le Dahomey (pays en grande partie ethniquement semblables) ne vient pas corriger. Voyons cela d'un peu plus près.

Les Togolais du Nord ont de la difficulté à évacuer leurs produits vers la côte du golfe de Guinée (à Lomé) située à près de 600 km. et, de plus, ils ont, toujours à cause de la distance, des problèmes d'approvisionnement. La circulation nord-sud est d'autant moins alléchante que la circulation est-ouest est traditionnelle et facile : au Ghana et au Dahomey, les Togolais retrouvent des parents, des amis, des acheteurs et des vendeurs. Le Nord du Togo est isolé :

<sup>2</sup> La géographie sociologique étudie sous un certain angle les relations qui existent entre un territoire donné, le peuple qui l'habite et ses activités. La géographie politique est un secteur de la géographie sociologique.

il ne participe, au dire de M<sup>me</sup> F. Le Bourdieu,<sup>3</sup> qu'à 14% du commerce extérieur du pays alors que sa population compte pour 50% de la population totale du pays. Quand les Togolais du Nord à économie complémentaire des gens de la Côte veulent transiger, leurs préférences vont au Ghana (pour des motifs traditionnels et ethniques — comme on vient de le voir — mais aussi parce que, au Ghana, on trouve de la monnaie et des produits anglais hautement cotés). Et ainsi, s'établit au Togo une troisième ligne commerciale nord-est — sud-ouest, c'est-à-dire une ligne oblique qui va du Nord du Togo au Sud du Ghana. Cette ligne oblique, on a tenté de l'expliquer tantôt par des motifs ethniques et économiques, mais il ne faudrait pas oublier les raisons historiques qui militent en sa faveur. En effet, la partie orientale du Ghana, c'est l'ancien Togo britannique détaché du Togo allemand en 1922. Et le Togo allemand a existé suffisamment longtemps pour créer entre ses populations des liens tant politiques que mercantiles qui s'oublient fort lentement. Le nouveau Togo retrouvera peut-être son autonomie comme son ancêtre le Togo allemand si le pays se renforce économiquement et socialement ; car toute frontière finit par homogénéiser à la longue les peuples qu'elle enserme. Les frontières humaines (toute frontière n'est-elle pas en fin de compte *humaine* ?) peuvent devenir des obstacles infranchissables aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur : on n'a qu'à songer aux actuels « rideau de fer » et de « bambou » pour s'en convaincre. Et nous rappelons ici ce mot de Pierre Gaxotte : . . .

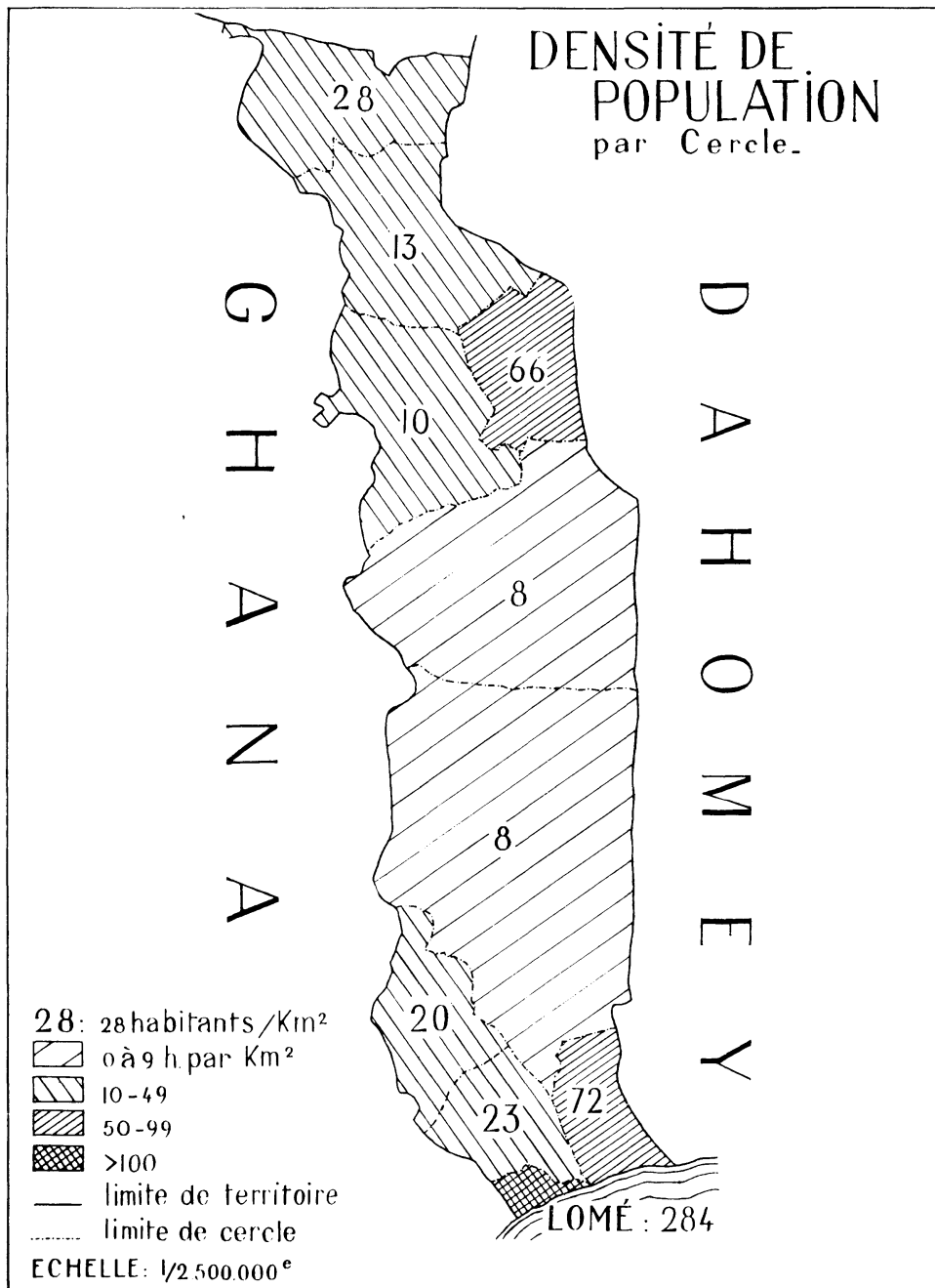
« Les frontières les plus conventionnelles finissent, à la longue, par créer entre les populations qu'elles séparent, des différences qui vont s'accroissant. Les courants de commerce, l'éducation, les modes de vie, les conceptions politiques et sociales créent un fossé, même entre des peuples aussi parents que Wallons et Français, Genevois et Français. »<sup>4</sup>

La plupart des colonies africaines ont été à l'origine de simples postes de pénétration ou d'exploitation auxquels on a annexé par la suite des arrières-pays aux limites plus ou moins arbitraires. Si bien que les frontières coloniales africaines coupent encore de nos jours en deux des groupes ethniques que des siècles de vie commune avaient unis. De ce découpage artificiel et fantaisiste, le Togo demeure l'exemple le plus éclatant. Sur la côte du golfe de Guinée s'étendent les Nigritiens ; plus au nord ce sont les Soudanais. Les colonies qui vont du Sud au Nord tranchent évidemment des lanières verticales dans ces unités horizontales. Au Togo, le fait est manifeste. Les Ewés, les Konkombas, les Mobas qui s'étendaient de l'Est à l'Ouest ont été séparés par la frontière togolaise. Des liens familiaux s'étaient établis entre ces peuples que la frontière aujourd'hui gêne considérablement. Le mot « gêne » est peut-être un peu fort en l'occurrence, car une frontière longue de 1,300 km. n'est pas facile à garder en pays de savane et de montagne (le Nord du Togo est séparé du Sud par une chaîne de moyennes montagnes) ; et les Togolais en profitent pour faire de la contrebande sans le savoir. D'ailleurs, on ne peut employer toute la population du pays dans les Services de la douane !

Bref, pour les Togolais, tout semble favoriser les circulations horizontales (mêmes ethnies, mêmes milieux climatiques) et obliques (travail possible dans les plantations du Ghana à l'Ouest et possibilités d'échanges des produits de sa savane pour des denrées équatoriales nigériennes à l'Est). Dans cette situation le pays devient une zone de transit, une entité politique qui risque de perdre son âme.

<sup>3</sup> Voir la bibliographie.

<sup>4</sup> *Thèmes et Variations*, page 96.



(Extrait de la thèse de M<sup>me</sup> F. Le Bourdiac.)

La frontière togolaise était tellement pathologique qu'en 1958, le gouvernement de la République du Togo demanda au Centre de géographie appliquée de l'université de Strasbourg de procéder à une étude sur « les différents courants de circulation des biens et des personnes à l'intérieur du territoire de la République du Togo et entre la République du Togo et les territoires voisins. » Le travail d'enquête fut confié à M<sup>me</sup> Françoise Le Bourdieu qui en fit le sujet de sa thèse de doctorat de géographie appliquée. Nous renvoyons le lecteur curieux d'en savoir plus sur le Togo à cette étude de M<sup>me</sup> F. Le Bourdieu et nous en profitons pour remercier, ici, monsieur Marcel Bélanger, professeur à l'Institut de géographie de l'université de Montréal et ex-participant de la mission togolaise, de nous avoir si gentiment prêté la thèse miméographiée de M<sup>me</sup> F. Le Bourdieu.

En résumé, voici les conclusions que nous pouvons tirer de cette étude sur la géographie politique et les problèmes frontaliers du Togo :

- la géographie politique est une géographie humaine ;
- la géographie des frontières est l'un des chapitres les plus attrayants de la géographie politique ;
- la géographie des frontières nous permet d'offrir aux étudiants des exemples simples de situations géographiques (où l'humain, l'économique, l'éthnique, le social, le politique et le physique sont aux prises) ;
- le Togo pays en lanière latitudinale taillé dans une étoffe ethnique longitudinale est un exemple fameux de l'incurie européenne en terre africaine.

La mission togolaise de l'université de Strasbourg a bien montré que dans le raffermissement ou le redressement des frontières les géographes ont leur mot à dire et qu'ils sont utiles à quelque chose ; mais les autorités politiques et coloniales ne devraient pas leur faire signe à la toute dernière minute, quand le mal a été fait ; elles devraient confier à des commissions géographiques l'étude de territoires neufs ou inexploités ou à mettre en valeur, afin que le géographe n'ait pas l'impression de travailler sur de l'immuable et de l'irréparable, sur des plaies diabétiques inguérissables. Nous proposons donc aux autorités gouvernementales des enquêtes, des études de géographie « préventive » . . . Les géographes, dont certains pourraient être des chirurgiens de la planète, n'aiment pas les cancers économique-politiques

M.-A. GUÉRIN

#### BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

1. BERNARD, Augustin, *Afrique septentrionale et occidentale, 2<sup>e</sup> partie : Sahara-Afrique occidentale*. Tome XI de la *Géographie universelle* de P. Vidal de La Blache. Paris, Colin, 1939.
2. DION, Roger, *Les frontières de la France*. Paris, Hachette, 1947.
3. GAXOITE, Pierre, *Thèmes et variations*. Paris, Fayard, 1957. 200 pp. Vg. *Frontières*, pp. 81-125.
4. HADDON, A. C., *Les Races humaines et leur répartition géographique*. Traduction de A. Van Gennep. Paris, Alcan, 1930.
5. LE BOURDIEU, M<sup>me</sup> Françoise, *Étude géographique des circuits commerciaux du Togo*. Strasbourg, 1958. Thèse présentée en vue de l'obtention du doctorat de 3<sup>e</sup> cycle — Géographie appliquée. 2 fascicules : 231 pp., et un fascicule de cartes.
6. RADIN, Paul, *Social Anthropology*. New-York, McGraw-Hill, 1932. Vg. *Ewe African tribe*, pp. 297-315.
7. TALLOEN, R. P. W., S.J., *La géopolitique*. Dans *Les Études classiques*, tome VI, n° 2 ; avril 1937 ; pp. 224-232.
8. VAN VALKENBURG, *Elements of Political Geography*. Prentice.